

GIRAUD Gilbert
Membre du groupe CGT au CESR Rhône-Alpes

Objet :

Schéma du réseau de transport d'électricité 2006 - 2020

Publié sur :

Les points qui ne nous donnent pas satisfaction dans le projet qui nous est soumis :

Le projet ITER débouche sur un gros appel de puissance. Le document ne se donne pas les moyens d'y faire face.

La ligne Givors Saint Etienne + Forez demeure en sous capacité et pénalise l'économie de cette région.

La ligne du Grésivaudan doit, à notre sens, être portée à 400.000 volts (alimentation du bassin grenoblois et de la vallée du Grésivaudan).

Faiblesses autour de Bourg en Bresse.

Evacuation de l'électricité de l'Isère, la Drome et l'Ardèche (d'origine nucléaire, hydraulique et éolienne). Les moyens nécessaires à cette évacuation sont sous-estimés. Le problème existait déjà, n'a pas été résolu. Cela nous prive d'énergie renouvelable et on ne solutionne pas : INACCEPTABLE.

Renforcement de la capacité de transport dans la vallée du Rhône, ne pas prendre de retard comme le projet de document nous y conduit.

Rien n'est prévu dans ce schéma 2006 - 2020 concernant le remplacement progressif du nucléaire actuel par le nucléaire de demain, L'implantation d'un EPR à TRICASTIN me semble une nécessité à programmer.

Rien de neuf sur les relations transfrontalières, c'est un manque GRAVE.

Sous-estimation du transfert de consommation énergétique d'origine pétrolière sur l'électricité d'origine non fossile dans la période 2006 - 2020.

HYDRAULIQUE : le meilleur adossement de l'éolien est mal traité : c'est une faute.

Repompage : Il nous faut une solution économique. Le prix du transport d'électricité du repompage doit faire l'objet d'un contrat de service public étranger (donc d'un prix inférieur) au prix du marché. Le repompage doit être développé, d'où, nécessité de promouvoir des projets. Nous en proposons trois que l'Etat doit soutenir, compte tenu de leur impact d'intérêt général :

- Grand Maison : doubler sa capacité.
- Le Clou
- Grand combe Savin : deux projets à réaliser. C'est utiliser intelligemment les potentialités régionales et s'inscrire dans un aménagement du territoire porteur d'avenir.

Le réseau, en heure de pointe, est saturé et la production déficitaire d'où une importation supérieure à l'export en consommation de pointe. D'une nation exportatrice d'énergie électrique, la France est devenu importatrice ! Que fait-on pour y remédier ? La CGT serait-elle seule à se poser cette question ?

En l'état et sous réserve de l'opinion des autres membres du CESR Rhône-Alpes, le document soumis par RTE au nom de la DRIRE, n'est pas acceptable.

Pour le groupe CGT il ne peut qu'être rejeté. *Lire attentivement la pièce jointe.*

Analyse détaillée du syndicat CGT de RTE sur le document qui est soumis à la commission et "philosophie qui le charpente"